

Froehlich, Thomas J. *Survey and analysis of the major ethical and legal issues facing library and information services.*
Munche: K.G. Saur, 1997. 99 p. (IFLA Publications 78)

Andrew Large

Volume 44, numéro 1, janvier–mars 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1032974ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1032974ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Large, A. (1998). Compte rendu de [Froehlich, Thomas J. *Survey and analysis of the major ethical and legal issues facing library and information services.* Munche: K.G. Saur, 1997. 99 p. (IFLA Publications 78)]. *Documentation et bibliothèques*, 44(1), 48–49. <https://doi.org/10.7202/1032974ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

tion du rôle des ordinateurs, s'est trouvé bouleversé depuis. Utilisés comme supports de stockage, les ordinateurs peuvent, grâce à des programmes informatiques, prendre en charge des tâches autrefois réservées à l'homme - ce qui entraîne des changements sociaux importants - mais aussi générer des nouvelles connaissances. Précisons cependant que les capacités d'inférence des ordinateurs demeurent modestes et le plus souvent confinées à des domaines extrêmement restreints ou spécialisés, mais les progrès se poursuivent.

L'article suivant expose les liens entre la communication électronique ou la mise en place d'autoroutes mondiales de l'information et l'instauration d'un nouvel ordre mondial reposant sur l'incapacité croissante des autorités nationales à gérer la domination des groupes transnationaux. L'auteur montre que ces groupes profitent de la vague de déréglementation à grande échelle et de la privatisation massive pour maintenir un rythme accéléré d'expansion et de concentration, particulièrement dans la sphère des communications et des médias. Le discours d'un polytechnicien, ingénieur général des ponts et chaussées, vient clore cette première partie en ramenant la discussion à la case départ: puisque l'économie est la science des richesses et des biens matériels et que l'information n'est pas un bien matériel et rarement une richesse, on ne saurait parler d'économie de l'information. Seule consolation proposée aux économistes qui collaborent à l'ouvrage: les ingénieurs partagent leur embarras!

La seconde partie de l'ouvrage, intitulée «Pour une mise à jour de la théorie orthodoxe de l'information», occupe la part la plus importante et rassemble cinq contributions. On propose d'abord la mise en œuvre d'une taxonomie de l'information, ce qui constituerait une démarche logique dans la problématique soulevée. Puis la question de l'économie de l'information est reprise à bras-le-corps, en quelque sorte, par un professeur en communications qui propose des éclaircissements conceptuels susceptibles de favoriser la mise en forme et le développement du champ de l'économie de l'information. Il s'agit d'une démarche louable et pleine d'à-propos, n'était son caractère sommaire sinon embryonnaire. Les dis-

cussions concernant l'économie de l'information souffrent toujours de l'absence d'à priori, d'assises conceptuelles nécessaires à la poursuite de réflexions fécondes. Le flou artistique entourant les notions qui font l'objet de la discussion, les perceptions variées, souvent adverses et pourtant non spécifiées, constituent des assises plus que douteuses. Comment espérer quelque progrès dans ces conditions? C'est pourquoi une telle contribution s'impose comme une démarche préalable, un parcours préliminaire obligé pour tous ceux qui visent à faire progresser le débat.

L'exposé suivant aborde la question du financement des bibliothèques et des autres services d'information. L'information est-elle un bien public ou privé? Doit-elle être payante ou gratuite? S'il faut payer, qui doit le faire et combien? Un professeur en sciences économiques d'une université allemande tente de systématiser le questionnement à ce sujet. Et si son approche, issue d'une culture et de préoccupations sociales différentes des nôtres, nous déconcerte parfois, elle n'en constitue pas moins un apport utile au débat.

Anne Mayère avance ensuite des propositions visant à dépasser la «théorie standard de l'information» et son exposé assure un net progrès à la discussion. Elle décrit les malentendus qui fondent la théorie attribuant comme règle générale un statut de bien collectif à l'information et démontre que la «tant espérée formule magique» de la valeur de l'information ne sera jamais trouvée. Quant aux rapports public-privé concernant l'appropriation de l'information, Anne Mayère suggère de réduire les antagonismes et de penser en termes de développement en synergie, dans des formes de coopération-compétition. Enfin, dans la dernière contribution de cette seconde partie de l'ouvrage, Daniel Dufourt, économiste français, remet en cause les théories économiques de Hayek basées sur l'individualisme et la philosophie pragmatiste américaine dans la création et la dispersion de l'information.

La dernière partie de l'ouvrage regroupe quatre contributions qui sont autant d'approches visant à questionner la valeur de l'information. Des conclusions se dégagent: dans les marchés

électroniques, situés au centre des sciences des bibliothèques et de l'information, la valeur ajoutée de l'information n'est pas mesurable objectivement parce qu'elle peut varier d'une personne à une autre. Cependant, lorsqu'on la juge mesurable, c'est obligatoirement dans le contexte de son application spécifique. Enfin, les systèmes cognitifs artificiels font chuter abruptement la valeur économique de l'information.

On le voit, la question n'est pas simple et donne lieu à des considérations très diversifiées. *La société informationnelle* constitue une somme d'essais dont les perspectives socio-économiques contribuent au progrès du débat. Point de caractère pratique ici ni d'application concrète, mais des synthèses de lectures, des réflexions, des propositions méthodologiques dont le regrouperment laborieux laisse percer l'hétérogénéité. Des lignes de force se dégagent qui contredisent parfois les avancées précédentes et rappellent qu'il ne s'agit pas d'un guide. À la fin de chacun des chapitres, des bibliographies ouvrent de nombreuses pistes et enrichissent les contributions. Une courte notice présente chacun des auteurs au terme de l'ouvrage. *La société informationnelle* est destiné avant tout aux professeurs, aux étudiants, aux chercheurs en sciences de l'information ou aux bibliothécaires attirés par la spéculation intellectuelle.

Claude Fournier

Bibliothèque nationale du Québec

Froehlich, Thomas J. Survey and analysis of the major ethical and legal issues facing library and information services. Munchen: K.G. Saur, 1997. 99 p. (IFLA Publications 78)

Le stockage, le repérage et la diffusion de l'information à l'aide de diverses technologies soulèvent non seulement des questions techniques et économiques, mais également des problèmes d'ordre éthique et légal. Des débats concernant la censure dans Internet, la confidentialité de l'information relative aux personnes et aux entreprises et le droit d'accès à l'information électronique, entre autres, apparaissent régulièrement

dans la littérature professionnelle en bibliothéconomie mais aussi dans les journaux quotidiens.

Tom Froehlich est professeur à la School of Library and Information Science de la Kent State University dans l'État de l'Ohio. Il a beaucoup écrit sur une variété de sujets de nature plutôt philosophique dans notre discipline et a signé un chapitre intitulé «Ethical consideration of information professionals» dans l'édition de 1992 de *l'Annual Review of Information Science and Technology* (publié sous la direction de Martha Williams, vol. 27. Medford, N.J. : Learned Information, p. 291-324). Cette fois, il nous propose dans un très petit livre de 92 pages (en excluant la bibliographie et l'index) de passer en revue les enjeux éthiques se rapportant aux services de bibliothèques et d'information dépassant le strict domaine des technologies de l'information tout en s'y rapportant.

Le premier chapitre est une introduction dans laquelle l'auteur définit les mots clés, explique ce qu'est une profession et examine les préoccupations particulières des pays en voie de développement en comparaison de celles des pays développés (ce qui convient dans un ouvrage préparé pour le compte de l'IFLA par un auteur ayant un contrat avec l'UNESCO). Le deuxième chapitre porte sur les principes généraux, incluant les obligations des professionnels travaillant dans le domaine des bibliothèques et de l'information envers eux-mêmes, leur organisation et leur environnement. Les préoccupations éthiques et légales concernant la production, la collecte et la diffusion de l'information sont traitées dans le troisième chapitre. Ces préoccupations englobent à la fois des enjeux traditionnels et d'autres qui émergent avec les technologies de l'information : le contrôle de la qualité et la censure incluant les problèmes relatifs à la sélection de l'information, à la préservation de la liberté intellectuelle, aux systèmes de classification et aux négociations avec les éditeurs et les vendeurs; le repérage et la diffusion de l'information incluant les questions reliées à l'accès à l'information, aux services de référence et de courtage d'information ainsi qu'aux relations avec les utilisateurs, les clients et le public en

général. Le chapitre 4 intitulé «Information professionals and environmental constraints» examine les enjeux professionnels tels que la reconnaissance professionnelle et le processus de socialisation des professionnels, les codes d'éthique, les problèmes avec les usagers et le rôle des consultants. Ce chapitre aborde aussi rapidement des problèmes éthiques se rapportant spécifiquement aux archives et à la gestion des manuscrits et des documents. Le dernier chapitre résume et conclut le livre.

La vaste nature des sujets abordés dans ce livre jumelée à la brièveté de l'ouvrage a inévitablement pour résultat de ne donner qu'une vue d'ensemble des sujets présentés (ou un tour d'horizon tel que mentionné dans le titre). Étant donné l'objectif limité de l'ouvrage, le résultat final peut être perçu comme un succès. La partie analytique est, par contre, pratiquement inexistante. L'auteur a tendance à écrire de longues phrases et à soulever de nombreuses idées lesquelles ne sont pas développées et analysées. Bien que le message soit clairement exprimé, l'ouvrage n'est donc pas facilement accessible aux lecteurs peu familiers avec le sujet.

De plus, il est dommage que la présentation physique du livre soit si déplorable. L'ouvrage est pourvu d'une couverture rigide, mais le texte est presque exempt de marge et les caractères utilisés sont très petits. Tout le texte, du début à la fin, est présenté en continuité sans mise en page particulière. On ne réserve même pas une nouvelle page pour un nouveau chapitre. Par exemple, le chapitre deux commence au bas de la page neuf où l'espace ne permet que d'indiquer le titre. Cette parcimonie de l'éditeur ne rend service ni à l'auteur ni au lecteur. En somme, il s'agit d'un livre qui peut s'avérer utile pour ceux qui ne cherchent qu'un bref exposé résumant, et sans plus, les questions éthiques et légales affectant les services d'information.

Andrew Large
(traduit par **France Bouthiller**)
Graduate School of Library and Information Studies
McGill University

Calenge, Bertrand. Accueillir, orienter, informer: l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques. Paris: Electre-Éd. du Cercle de la Librairie. 1996. 429 p.

Assurer l'accès aux services de bibliothèque demeure un enjeu de taille. L'innovation technologique a rendu, à certains égards, cet accès plus facile, mais, en retour, il est devenu aussi plus complexe étant donné la diversité des ressources documentaires et celle des services pouvant maintenant être offerts dans une bibliothèque. L'auteur se donne pour objectif d'étudier les services selon une «démarche opératoire» en offrant des «réflexions méthodologiques» et en privilégiant le point de vue de l'utilisateur. On comprend que l'ouvrage vise à susciter une réflexion sur la mécanique des services et sur toute la question de la médiation, ce rôle d'intermédiaire assumé par le personnel d'une bibliothèque. Bertrand Calenge veut également offrir des exemples sur les façons de concevoir et d'organiser les services. Bien que les nombreuses références se rapportent surtout au milieu des bibliothèques publiques, le livre s'adresse à tous les milieux documentaires.

Le contenu est divisé en six parties, chacune regroupant entre trois et six chapitres (le livre compte au total 24 chapitres). La première partie, «Rendre service, services rendus», comporte trois chapitres où sont examinés le concept de service, la nature des services de bibliothèque et de leurs publics ainsi que les enjeux inhérents à la prestation des services. L'auteur fait bien ressortir les dilemmes liés à la multiplicité des fonctions. Il explique que les bibliothèques participent à deux processus interreliés: un de «servuction» où l'accent est mis sur les besoins des usagers et un autre de distribution documentaire consistant à diffuser des produits documentaires. Deux processus complexes dont l'articulation n'est pas toujours facile.

La deuxième partie, «Accueillir», traite des différents aspects de l'activité d'accueil, à laquelle on n'accorde pas toujours toute l'attention requise et qui est